

Rapport d'activités 2023

Le réseau des fédérations cantonales de coopération internationale (FEDERESO) regroupe les sept fédérations cantonales de Suisse latine – FGC (GE), Fedevaco (VD), FICD (JU&BE francophone), FOSIT (TI&GR italophone), Latitude 21 (NE), Fribourg-Solidaire et Valais solidaire. Le FEDERESO est un réseau de nature informelle qui existe grâce à une structure de coordination qui encourage, anime et stimule la réflexion et l'action collectives.

Ce rapport d'activités vise à donner un aperçu des activités conduites en 2023 au sein du FEDERESO, par sa coordinatrice Antonella Simonetti, employée à mi-temps depuis le 1^{er} septembre 2019. Ces activités ont été menées en étroite collaboration avec les secrétaires générales et le secrétaire général (SG) ainsi que les collègues dans les diverses fédérations cantonales.

Le FEDERESO doit permettre de¹ :

- ✓ faire bénéficier les fédérations cantonales de documents, d'expériences, de compétences et de synergies à l'échelle latine pour la coopération internationale ;
- ✓ apporter un appui aux fédérations cantonales dans la mise en œuvre des Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 ;
- ✓ assurer la concertation sur des prises de position communes, des services et des normes de qualité ;
- ✓ cadrer et accompagner le projet pour la prévention des comportements sexuels répréhensibles (PCSR) ;
- ✓ faciliter les échanges, la capitalisation des leçons apprises.

Sur cette base, ce rapport d'activités est structuré en cinq parties : 1. Coordination, 2. Dossiers thématiques, 3. Relations avec les parties prenantes, 4. Plaidoyer pour la coopération internationale et 5. Compte 2023 & budget 2024.

1. Coordination

Tous les deux mois environ, les SG se réunissent pour se concerter sur les thématiques et les dossiers d'intérêt commun. Ces réunions ont généralement lieu en distanciel. En 2023, cependant, une séance sur deux jours a eu lieu à Lugano à l'invitation de la FOSIT et une séance a eu lieu à Genève dans les nouveaux locaux de la FGC. C'est aussi à Genève, à cette même occasion, que ce sont retrouvé·e·s les Président·e·s des fédérations cantonales. La coordination du FEDERESO se charge de la préparation de ces séances – rédaction de certains documents, établissement de l'ordre du jour, rédaction du procès-verbal, suivi. L'ordre du jour de ces réunions est généralement préparé d'entente avec le Bureau du FEDERESO.

Pour rappel, le Bureau du FEDERESO avalise les ordres du jour des séances et supervise la coordination du réseau. La gouvernance du FEDERESO prévoit que les fédérations cantonales membres du Bureau changent tous les deux ans. Ainsi, dès le 1^{er} octobre 2023 siègent au Bureau du FEDERESO Latitude 21, la FICD et la FGC. Durant la période précédente, le Bureau était composé de Valais-Solidaire, de la FOSIT et de la FGC.

¹ Voir le document « Consolider la coordination en faveur des fédérations » adopté par le FEDERESO le 10 mai 2019

Depuis septembre 2023, le FEDERESO dispose d'un site internet propre trilingue – www.federeso.ch. Le développement du site a été assuré par Guillaume Allet alors que les contenus – en français et en italien – ont été rédigés par la coordination du FEDERESO. Afin de promouvoir le FEDERESO en Suisse alémanique, les contenus fixes sont disponibles en allemand. La mise à jour du site a nécessité la création d'un logo pour le réseau, logo qui est depuis lors utilisé sur tous les autres supports de communication.

Afin de respecter le critère d'interdiction du double financement avec les fonds DDC, la coordination du FEDERESO tient à jour le panorama des organisations membres des fédérations cantonales. Ce document recense aussi les organisations membres d'Unité, d'Interaction et de KoGe puisque certaines ONG membres de ces faitières sont aussi membres des fédérations cantonales et donc soumises à l'interdiction du double financement.

2. Dossiers thématiques

Prévention des comportements sexuels répréhensibles

Pour rappel, un mandat a été attribué par la DDC à une experte externe afin que les fédérations cantonales se mettent à niveau dans cette importante problématique. Ce mandat s'est terminé à la fin 2021 alors qu'un certain nombre d'activités n'ont pas été terminées. Une reprise en main au niveau de la coordination du FEDERESO s'est avérée nécessaire.

En 2023, la coordination du FEDERESO s'est chargée de finaliser le glossaire qui clarifie les concepts utilisés et en définit ainsi une compréhension commune ainsi que les dispositions légales en vigueur en Suisse. Les nombreuses propositions de fiches-outils rédigées par la consultante externe ont fait l'objet d'une relecture attentive par la coordination du FEDERESO puis par la Fedevaco. Elles ont été discutées dans une séance opérationnelle ad hoc. Dans leur forme actuelle, elles ne peuvent pas être diffusées. Elles doivent être simplifiées et adaptées à la réalité des fédérations cantonales et de leurs organisations membres.

Une proposition de code de conduite pour la prévention et la lutte contre les abus de pouvoir et les irrégularités a été terminée et transmise aux fédérations cantonales. Ces dernières ont pu en discuter avec leurs instances et leurs organisations membres puis, le cas échéant, l'adopter. Dans la foulée, une stratégie PCSR accompagnée d'un plan d'actions pour les années à venir a été établi en prenant en compte les ressources financières et humaines disponibles tant au niveau des fédérations cantonales qu'au niveau de la coordination du FEDERESO. Cette dernière a également poursuivi le contact établi avec CHS Alliance pour déterminer dans quelle mesure cette organisation peut soutenir les fédérations cantonales et leurs organisations membres dans la mise en œuvre de la PCSR. Des contacts ont été également pris avec le *Compliance Office* du DFAE pour comprendre comment fonctionne la plateforme d'annonce mise en place par le DFAE et voir si elle peut être utilisée par les fédérations cantonales et leurs organisations membres.

Statistiques

Le projet relatif au développement d'indicateurs communs aux fédérations cantonales a été finalisé en 2022. Il doit permettre, pour la période 2021-2024, de documenter la contribution des fédérations et de leurs organisations membres aux Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 et de répondre à l'enquête effectuée par MIS Trend sur mandat de la DDC. La

coordination du FEDERESO se charge de contrôler la qualité des données et de les agréger. Lors de la séance stratégique 2023, des premières statistiques ont pu être présentées aux Président·e·s même si toutes les fédérations n'ont pas encore pu livrer les données. Les Président·e·s ont donné leur feu vert pour la poursuite de ce projet sous la direction de la coordination du FEDERESO. Ce projet bénéficie de l'expertise d'André de Montmollin, spécialiste reconnu en matière de production d'indicateurs, ainsi que du soutien du Service Statistiques du financement du développement de la DDC.

Registre du commerce

En raison de la dernière révision de la loi sur le blanchiment d'argent adoptée par le Parlement en mars 2021, un certain nombre d'associations qui, à titre principal, participent à la collecte et à la distribution de fonds à des fins caritatives à l'étranger ont l'obligation de s'inscrire au registre du commerce. Cette adaptation de la législation suisse a nécessité des clarifications afin de comprendre si les fédérations cantonales et leurs organisations membres étaient concernées. La coordination du FEDERESO s'en est chargée.

3. Relations avec les parties prenantes

Direction du Développement et de la Coopération (DDC)

Tous les quatre ans, en coordination avec la stratégie de la coopération internationale de la Suisse, les ONG suisses éligibles peuvent solliciter une contribution de programmes auprès de la DDC pour financer leurs projets/programmes dans les pays partenaires du Sud. Dans le processus en cours, la DDC a encouragé les fédérations cantonales à déposer une demande commune pour la période 2025-2028. Les fédérations cantonales ont répondu favorablement à cette demande. Elles ont remis, à la fin de l'année 2023, une demande commune de contributions de programme. La préparation de ce dossier – par les SG avec l'appui de la coordination du FEDERESO – a nécessité l'organisation de huit réunions dont trois ateliers d'un jour à Berne, Neuchâtel et Fribourg.

La section ONG de la DDC a mis sur pied un groupe de réflexion « Communication & Visibilité » qui a pour objectif de promouvoir les échanges et les bonnes pratiques en la matière. La coordination du FEDERESO y a participé bien que ce groupe de réflexion rassemble les spécialistes de ce domaine. A la demande de la coordination du FEDERESO, ce sont les chargé·e·s de communication de la FGC qui – depuis le second semestre 2023 – prennent part à ces réunions.

Forum du développement durable

Créé à l'initiative de l'Office fédéral du développement territorial, le forum du développement durable soutient les responsables des cantons, des villes et des communes dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030. La coordination du FEDERESO a été sollicitée pour participer à la préparation du Forum 2024 qui aura pour thème « la durabilité au-delà des frontières ». Avec sa forte consommation de ressources, la Suisse provoque en effet des effets de débordement négatifs à l'étranger, contribuant ainsi aux inégalités sociales et économiques mondiales ainsi qu'aux atteintes à l'environnement dans d'autres pays.

Plateforme ONG

La coordination du FEDERESO participe aux réunions trimestrielles de la plateforme ONG. A l'issue des réunions, elle rédige des brefs comptes-rendus à l'attention de l'ensemble des fédérations cantonales même si, formellement, seules la FGC et la Fedevaco sont membres de la plateforme. Cette dernière réunit toutes les ONG qui reçoivent des contributions de programmes de la DDC.

Plateforme Agenda 2030

La coordination du FEDERESO s'est chargée du suivi des travaux de la plateforme Agenda 2030. Dès 2024, les fédérations cantonales – à l'exception de la FOSIT – ne seront plus membres de cette plateforme. Cette décision est essentiellement motivée par des questions financières, les fédérations désirant soutenir en priorité les centres de compétence dans le domaine de la coopération internationale.

4. Plaidoyer pour la coopération internationale

Stratégie de coopération internationale 2025-2028

Comme elle l'avait fait il y a quatre ans, la Confédération a mis en consultation la stratégie de coopération internationale pour la période 2025-2028. La coordination du FEDERESO s'est chargée d'élaborer une proposition de réponse aux quatre questions posées. Cette proposition a ensuite été soumise aux fédérations cantonales qui ont pu la reprendre ou l'amender en fonction de leurs réflexions propres.

Présentation des fédérations cantonales et du FEDERESO

En raison d'une réunion à Berne, la présentation du rôle et des spécificités des fédérations cantonales et du FEDERESO aux étudiant·e·s – formation CAS de la *Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana* (SUPSI) a été prise en charge par la FOSIT sur la base d'un document actualisé.

Veille stratégique sur les enjeux du secteur

Malgré les ressources limitées, la coordination du FEDERESO assure une veille des enjeux du secteur de la coopération internationale. Elle a notamment contribué à la préparation – initiée par la plateforme ONG – de la journée organisée par la DDC sur la thématique "*Localisation: Strengthening Civil Society and Changing Power Relations*".

5. Compte 2023 & budget 2024

Les charges pour l'année 2023 de la coordination du FEDERESO s'élèvent à CHF 70'917.90 alors que le budget alloué se montait à CHF 70'000. Il y a donc un léger dépassement de crédit de CHF 917.90. Ce dépassement s'explique par les frais engendrés par l'augmentation des rencontres en présentiel qui ont été nécessaires pour élaborer la demande commune de contribution de programmes.

Le budget de la coordination du FEDERESO pour l'année 2024 reste inchangé. Il s'élève donc à CHF 70'000.

A noter que la coordination du FEDERESO est financée par le sept fédérations cantonales sur la base d'une clef de répartition *ad hoc*.